

FICHE DE POSTE

Entraîneur principal

L'entraîneur, sous l'autorité du Président du Club est chargé d'enseigner et d'encadrer la pratique de son activité sportive des nageurs (école de natation, compétition du Club et tous les autres groupes).

Missions principales

Missions sportives

- Il/elle prépare les séances pédagogiques et les adapte aux publics.
Il/elle assure l'encadrement des groupes Ecole de Natation, groupes compétitions Jeunes et Juniors ainsi que les groupes non compétiteurs Ado et Adultes.
- Il/elle anime ses interventions (stages, compétitions, déplacements, rencontres).
- Il/elle assure le relationnel pédagogique avec les parents.
- Il/elle est force de proposition dans la mise en place d'activités sportives et la participation à ces activités (Compétition, stages, déplacements, meeting...).
- Il/elle sélectionne les sportifs en vue des compétitions et les propose au Président.
- Il/elle présente le choix des compétitions et les lieux (argumentation sportive).
Il/elle est présent à tous les déplacements et encadrements du groupe compétitions et de l'ENF
- Il/elle coordonne les activités des différents groupes d'entraînement.
- Il/elle participe au recrutement des éducateurs sous sa responsabilité.
- Il/elle est responsable de la coordination des engagements de tous les entraîneurs, de la saisie et du suivi informatique de la gestion des compétitions sur le logiciel fédéral EXTRANAT et informe son Président.
- Il/elle participe à des tâches administratives telles que la préparation des convocations, remises des convocations aux compétitions.
- Il/elle est en charge des plannings et prépare les demandes de créneaux horaires supplémentaires avant de les soumettre (après accord du Président) à la directrice de l'aqua noblat

Mission de développement

- Il/elle mène des actions de développement de l'activité (prospection, organisation de manifestation en vue de promouvoir l'activité de natation sportive), en collaboration avec le Président, et le Comité Directeur du Noblat Aquatique Club.

Participation à la vie de la section

- Il/elle apporte un soutien au Président, et au Comité Directeur du Noblat Aquatique Club dans la gestion administrative et financière.
- Il/elle gère un budget ou une avance sur frais engagés lors des compétitions ou des divers manifestations ou déplacements.
- Il/elle respecte la procédure mise en place pour les réservations d'hôtel, les moyens de transport pour les déplacements.
- Il/elle assure l'accueil des adhérents.
- Il/elle participe aux réunions de bilan et assure le compte rendu de l'activité au Président (mensuellement).
- Sur demande du Président, il peut être amené à participer aux réunions du Comité Directeur avec un rôle exclusivement consultatif.
- Il/elle participe aux organisations des manifestations internes (Assemblées Générales, Manifestations sportives internes au Club, Meeting, vide grenier, fêtes de Noël...)

FICHE DE POSTE

Responsabilité Autonomie, technicité

Responsabilité

Il est **responsable de la seule qualité d'exécution des missions** qui lui sont confiées :

- garantir la bonne utilisation des installations et du matériel mis à sa disposition,
- garantir la sécurité des sportifs pendant la durée de la séance (initiation, entraînements, stages...),
- répondre aux attentes des adhérents (diversité des séances, progression, objectifs de résultats...),
- garantir le respect de la politique sportive.

Il/elle n'a pas la responsabilité en termes d'encadrement d'autres salariés mais peut être amené à exercer une mission de conseil, de coordination vis-à-vis de l'équipe des éducateurs et entraîneurs et peut exercer des fonctions de tuteur de stagiaires.

Autonomie, initiative

- Il/elle est capable d'exécuter des tâches comportant un savoir-faire technique spécialisé.
- Il/elle est force de proposition dans le cadre des missions qui lui sont données (contenu du programme, politique sportive...).
- Il/elle organise son activité en fonction des directives du Président et de la politique sportive du Noblat Aquatique Club.
- Il/elle est placé sous l'autorité du Président dont il dépend, qui exerce un contrôle périodique des missions confiées.

Technicité

Il/elle possède une **bonne connaissance** des techniques liées à sa fonction d'entraîneur :

- Les connaissances sportives de sa discipline,
- Les règles encadrant sa discipline (législation, réglementation, sécurité...),
- Les connaissances relatives aux techniques d'enseignement et d'encadrement de groupes.
- Des capacités en termes d'organisation et de communication.

Il/elle est détenteur d'une qualification professionnelle et Fédérale lui permettant d'encadrer l'activité correspondante.

PROFIL

- L'entraîneur est titulaire du BEESAN- DEJEPS Natation Course – BPJEPS AAN + BF3 - LICENCE STAPS (entraîneur sportive option natation) - MSN
- BF3 voir BF4 souhaité
- Evalueur ENF1, ENF2, ENF3 serait un plus
- Personne désirent s'impliquer dans un projet associatif et sportif avec ses spécificités
- (Horaires décalées, travail régulier le week-end et les vacances scolaires).
- Titulaire du permis B indispensable.
- Il/elle maîtrise l'outil informatique (Word, Excel, Internet, ExtraNat)
- Rémunération : Base des groupes 3 ou 4 de la CCNS selon les compétences

Candidatures : Adresser CV + lettre de motivation par e-mail à Mr BELLANGEON Thierry, Président du club à l'adresse suivante : president.noblataquatiqueclub@gmail.com